

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2021 A 18H00  
AU SIEGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ARDECHE RHONE COIRON**

**COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS**

36 Conseillers communautaires en exercice.

A l'ouverture de la séance :

24 Conseillers communautaires présents : M. Yves BOYER, M. Philippe BOUNIARD, M. Serge VILLARD, Mme Rachel COTTA, M. Bernard REYNAUD, Mme Stéphanie KWIATKOWSKI, M. Franck FERROUSSIER, Mme Virginie FAURE-PINAULT, M. Alain MAZEYRAT, Mme Cécile BAYLE, Mme Patricia DIATTA, M. Jacques CHABAUD, M. Raphaël BUARD, Mme Sophie LORENZO, Mme Noëlle MAZELLIER, Mme Pascale TOLFO, M. Didier MAZZINI, Mme Jennifer PESSEAT, M. Alain BOUVIER, M. Michel HEYRAUD, Mme Marie-Noëlle LAVILLE, Mme Stéphanie LABELLE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jean-Luc FLAUGERE.

8 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs :

Monsieur Bernard NOEL, ayant donné procuration à Monsieur Yves BOYER  
Madame Marie-Josèphe LAUSSEL, ayant donné procuration à Monsieur Didier MAZZINI  
Monsieur Gérard GRIFFE, ayant donné procuration à Madame Noëlle MAZELLIER  
Monsieur Paul SAVATIER, ayant donné procuration à Madame Marie-Noëlle LAVILLE  
Monsieur Michel JOUVE, ayant donné procuration à Madame Cécile BAYLE  
Madame Claire BOMBRUN, ayant donné procuration à Monsieur Philippe BOUNIARD  
Monsieur Olivier PEVERELLI, ayant donné procuration à Madame Virginie FAURE-PINAULT  
Monsieur Olivier FAURE, ayant donné procuration à Madame Jennifer PESSEAT.

4 Conseillers communautaires absent : Mme Dominique PALIX, M. Philippe TOUATI, Mme Nadia SEGUENI, M. Alain BERNARD

Secrétaire de séance : M. Serge VILLARD.

Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 15 Juin 2021 (vote à l'unanimité).

DISPOSITIONS D'ORDRES JURIDIQUES

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-118	Convention d'initialisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.	Unanimité
----------	--	-----------

## POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-119	Avenant n°1 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier « cœur de ville » Le Teil.	Unanimité
----------	---	-----------

## LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-120	Convention de coopération tripartite avec l'Association Foncière Logement-Digneo et la Commune de Le Teil dans le cadre d'une étude de faisabilité sur des îlots d'habitat privé dégradé situés dans le centre-ville du Teil.	Unanimité
----------	---	-----------

## ECONOMIE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-121	Territoire zéro chômeur de Longue Durée sur la Commune de Le Teil.	Majorité 3 abstentions
2021-122	Désignation de trois élus pour siéger au comité d'agrément de la Pépinière d'entreprises le Faisceau Sud.	Majorité 1 abstention

## RESTAURATION COLLECTIVE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-123	Convention de prestation de service avec la commune de Saint-Thomé pour la fourniture et la livraison de repas scolaire	Unanimité
----------	---	-----------

## CULTURE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-124	Musée de la Résistance et de la Déportation – Encaissement pour le compte de l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine	Unanimité
2021-125	Subvention à MuséAl dans le cadre de la convention pluriannuelle 2019-2021.	Unanimité

## JEUNESSE

Rapporteur : Yves BOYER

2021-126	Signature d'une annexe financière au Pacte de coopération liant la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, l'association CLEFS et la CAF de l'Ardèche, au titre de l'année 2021.	Unanimité
----------	---	-----------

## DEVELOPPEMENT DURABLE - MOBILITES

Rapporteur : Philippe BOUNIARD

2021-127	Adhésion de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron à l'association Vélo & Territoires	Unanimité
----------	---	-----------

## RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Yves BOYER

2021-128	Instauration de l'indemnité de mobilité.	Unanimité
2021-129	Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel RIFSEEP (Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise : IFSE et Complément Indemnitare Annuel : C.I.A.).	Unanimité
2021-130	Institution d'un régime d'équivalence pour le décompte des heures d'inactivité dans le cadre de l'organisation des séjours de vacances, accueils de loisirs ou activités accessoires impliquant une surveillance continue (nuitées).	Unanimité

Fait et affiché le 19 juillet 2021.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Guillaume OZIL

